

23 octobre  
2023

#projet #engagement #subvention

ÉCONOMIE - EMPLOI

## CONTRAT DE VILLE : APPEL À PROJET 2025

Depuis quelques années, un appel à projets conjoint du Contrat de ville est lancé. L'objectif est de faire émerger et soutenir des projets en faveur des habitants dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville.

Cette année, les projets proposés par les associations, acteurs clés du territoire, doivent s'inscrire dans la dynamique du contrat de ville 2024-2030 nommé "Contrat des possibles" et dont la programmation tient compte des spécificités du territoire.

**Votre implication est essentielle pour renforcer la cohésion sociale et mettre en place des actions concrètes au service des habitants.**

### En pratique

- Dépôt des propositions entre le 1er octobre et le 15 novembre
- Tous les dossiers complets sont à faire obligatoirement sur la plateforme nationale Dauphin (ANCT) qui vise à simplifier la procédure et le dépôt des dossiers

### Aide au montage

- Vous pouvez consulter l'appel à projets et toutes les informations nécessaires via le lien ci-dessous. : [Appel à projet - pôle ville 2025](#)
- Les référents du territoire, dont les coordonnées figurent à l'appel à projets, sont à votre disposition pour vous accompagner dans le montage de votre projet et demande de subvention.